

# Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

## Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Champagne-Ardenne

Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Champagne-Ardenne, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.



L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France



### Chiffres clés

#### L'IEJ en France c'est :

**622** millions d'euros IEJ-FSE

**16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)

**1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat

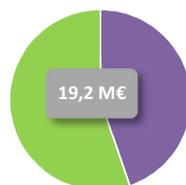
**12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

La Champagne-Ardenne, avec un taux de chômage des jeunes de 15-24 ans qui s'élève à **25,7%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de qualification et d'illettrisme** chez les jeunes. En 2014, **16,2%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **26 500 jeunes**).

Au total, le territoire de Champagne-Ardenne a bénéficié d'une enveloppe de **19,2 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **8,6 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat), et **10,6 millions d'euros pour le Conseil régional**.

### Données clés

**19,2 millions d'euros IEJ-FSE en Champagne-Ardenne**

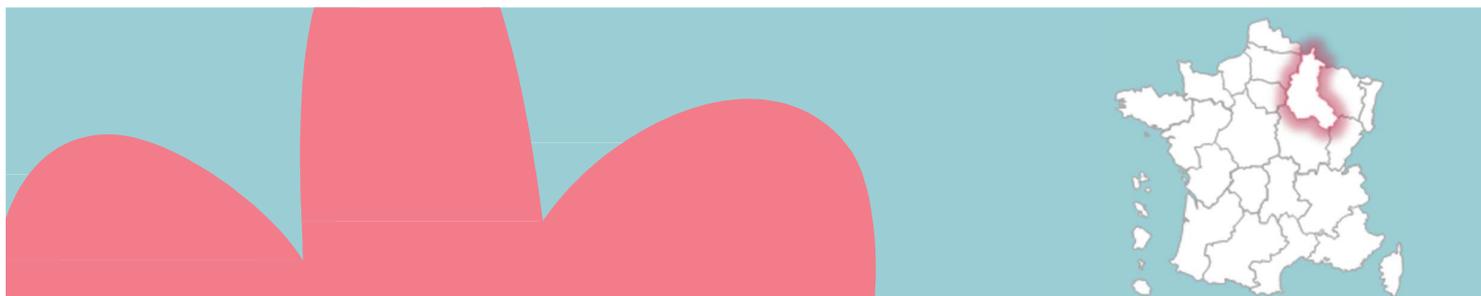


**10,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional**

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
5,3 M€	5,3 M€	5,3 M€

**8,6 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte**

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
4,3 M€	4,3 M€	0,8 M€

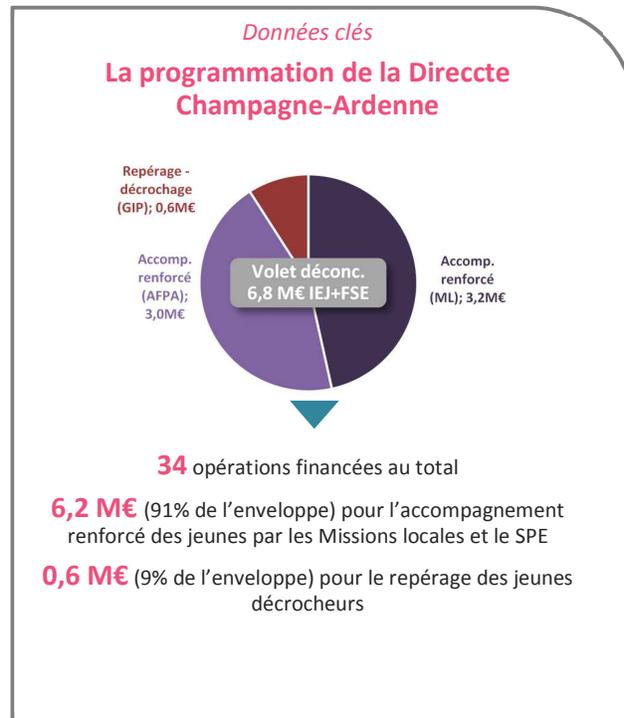
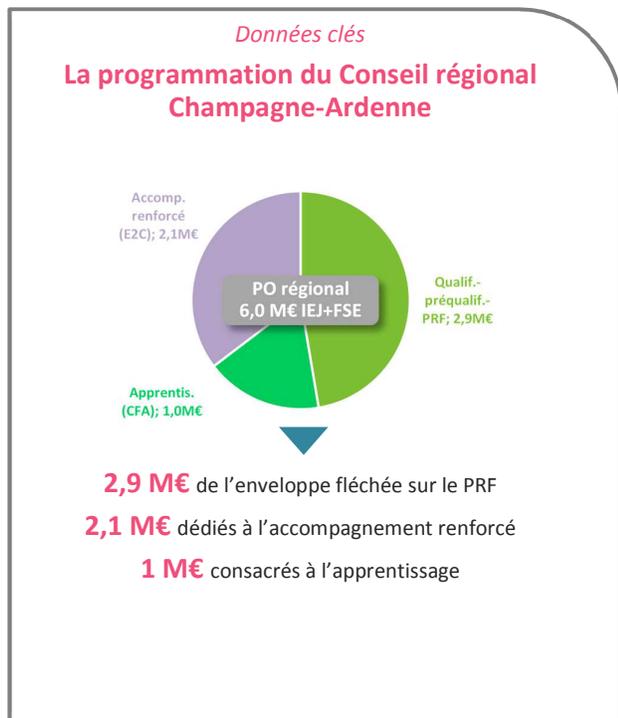


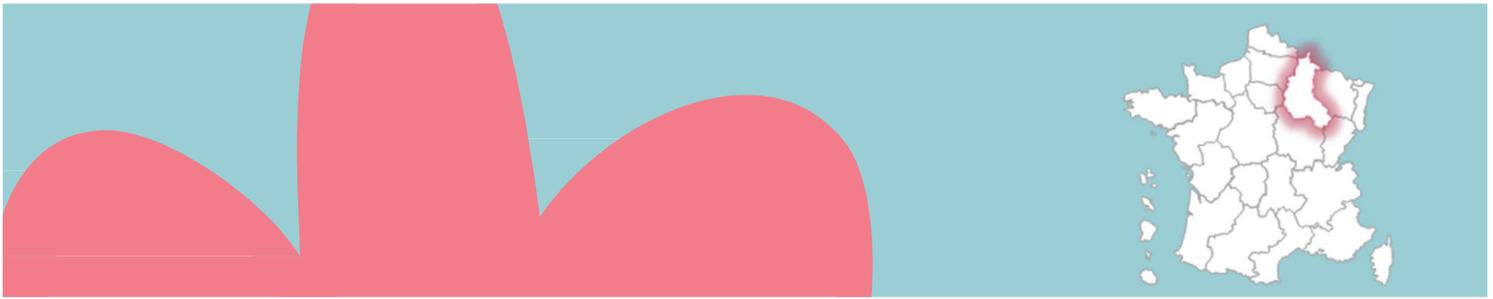
## La programmation des fonds IEJ-FSE est en retrait par rapport à l'objectif national de programmation

Pour agir vite et auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Champagne-Ardenne, le retard de programmation des **fonds IEJ-FSE par rapport à l'objectif de programmation (100% des fonds avant le 31 décembre 2015)** s'explique par le temps de la mobilisation et de la construction de l'offre au cours de la programmation. Ainsi, la fin de la programmation du Conseil Régional interviendra en 2017 avec la programmation des actions du PRF et des E2C.

Pour le **Conseil régional**, l'enveloppe IEJ-FSE a été mobilisée sur le PRF pour sécuriser le début de programmation. Dans un second temps, la mobilisation des crédits (3,1 M€) s'est portée sur d'autres acteurs, principalement les E2C et les CFA, en lien avec les problématiques régionales, les actions adossées au PRF étant toujours en cours de programmation, conformément à la stratégie du PO régional.

Pour la **Directcte**, l'enveloppe IEJ-FSE a quant à elle été programmée pour une partie sur le repérage des jeunes en situation de décrochage scolaire via le renforcement des Plateformes de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs (PSAD), en coordination avec le GIP et le Conseil régional. L'autre volet de la programmation est destiné à l'accompagnement renforcé par les Missions locales et l'ensemble du SPE. Dans sa logique de programmation, la Directcte s'est notamment efforcée de structurer l'offre de services en travaillant de façon concertée avec le partenariat, en amont des lancements des appels à projets.





## L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé, destinés aux jeunes NEET du territoire

### Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **26 500 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Champagne-Ardenne. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Champagne-Ardenne, le **Conseil régional** vise à atteindre **2 638 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**. Peu de données sont disponibles à fin 2015 en ce qui concerne le nombre de participants du PO régional. Plus qualitativement donc, les missions locales, les E2C et dans une moindre mesure les CFA rencontrés n'ont pas remonté, lors des rencontres terrain, de risque de sous-réalisation significatif sur le nombre de jeunes participants.

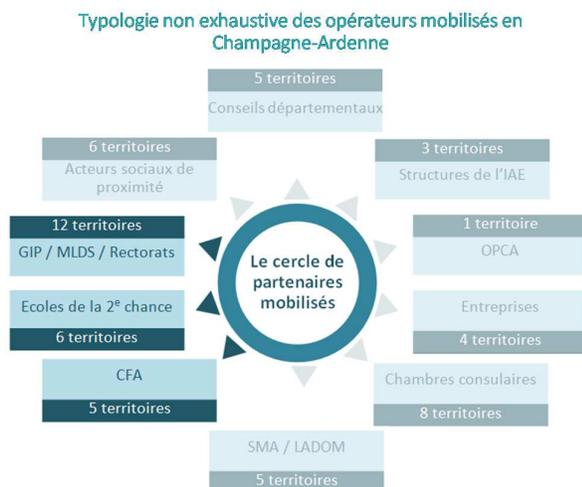
Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la  **Direccte** , les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **12 540 NEET**. A fin 2015, de premiers effets encourageants sont constatés sur le nombre de jeunes NEETs effectivement pris en charge par les missions locales. Ainsi, Ma Démarche FSE recense 1 489 jeunes entrés dans une action du volet déconcentré au 31 décembre 2015, dont 1 360 pour les Missions locales. En revanche, un retard de réalisation est constaté du côté de l'accompagnement-compétences de l'AFPA, sachant que le flux géré par l'afpa dépend entièrement des prescriptions faites par les missions locales et Pôle Emploi (hors AIJ).

Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Champagne-Ardenne

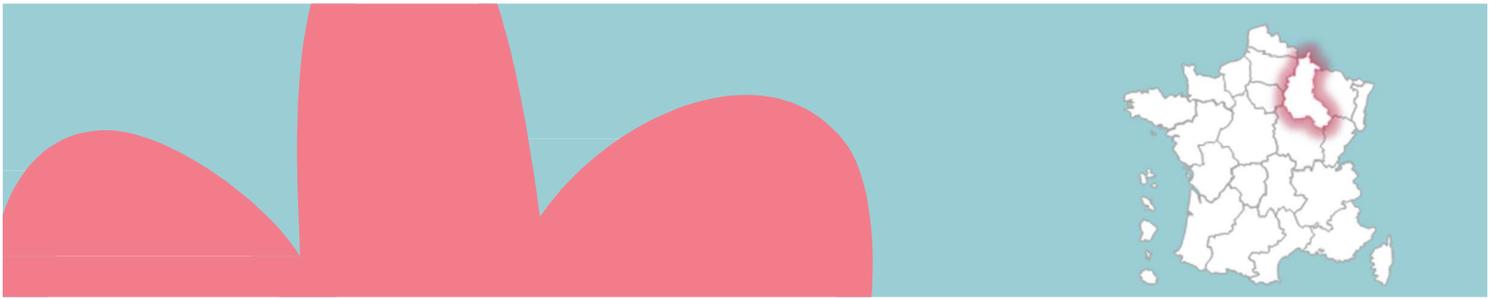
<b>PO régional</b>	<b>2 638</b> jeunes NEET ciblés ND
<b>Actions Direccte</b>	<b>12 540</b> jeunes NEET ciblés <b>1 489</b> participants

### Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?



Pour le **Conseil régional**, le fléchage de l'IEJ sur le CAQ – qui préexistait à l'IEJ – permet avant tout de **maintenir à niveau un dispositif emblématique de la Région, dédié aux jeunes NEET**, qui risquait de perdre en volume dans un contexte budgétaire contraint.

La  **Direccte**  s'est quant à elle efforcée de  **mobiliser ses partenaires**  autour d'une  **logique de construction et de renforcement d'un parcours**  en essayant d'**articuler en amont les réponses aux appels à projets**. Elle a également entrepris de mener une concertation afin d'assurer la bonne coordination des champs d'actions entre autorités de gestion ; cela a abouti à un appel à projets porté par le Conseil régional et a contribué à la **bonne lisibilité** des champs d'actions de chaque autorité pour les opérateurs.



### Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Plus de 70% des fonds IEJ en Champagne-Ardenne sont programmés sur des actions d'accompagnement renforcé. Ces actions représentent 91% des fonds programmés sur le PO national en déconcentré via les missions locales et l'AFPA et 53% sur le PO régional via les E2C et les CFA. Cette approche qualitative de l'accompagnement a été favorisée par la démarche de mobilisation des opérateurs dans la programmation de par le renforcement des actions d'opérateurs et partenaires habituels. Les autorités de gestion ont en outre permis aux opérateurs de renforcer ou créer des actions pour renforcer le suivi individuel des participants. L'approche en « ETP dédiés » a contribué à l'amélioration qualitative de l'accompagnement (Dispositif CATALYSE de la Mission locale de Troyes, CFA agricole d'Avizé), en permettant d'individualiser le parcours et de renforcer les mises en situation professionnelles.

### Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

Les **autorités de gestion** de Champagne-Ardenne ont été **particulièrement attentives à la logique de parcours en amont de la programmation**, selon deux logiques. La **Directcte** s'est efforcée de **mobiliser ses partenaires** autour d'une **logique de construction et de renforcement d'un parcours** en essayant d'**articuler en amont les réponses aux appels à projets**. Elle a également entrepris de mener une concertation afin d'assurer la bonne coordination des champs d'actions entre autorités de gestion ; le **Conseil régional** a cherché à sécuriser les parcours existants au sein des E2C et CFA. L'animation **territoriale globale** de l'IEJ **mériterait cependant d'être renforcée** car elle demeure très peu structurée et très peu coordonnée entre les autorités de gestion et se fait plutôt informellement en bilatérale « action par action », « opérateur par opérateur ». A cet égard, les autorités de gestion prévoient la mise place d'un Comité de suivi Etat-Région de la mise en œuvre début 2016.

**Dans les faits, ces coopérateurs et articulations entre porteurs ne s'organisent pas toujours, et l'exigence de programmation rapide a par ailleurs amené la Directcte à valider des projets d'opérateurs qui s'inscrivaient peu dans cette perspective.** Sur le terrain, des tentatives ont été amorcées du côté de quelques opérateurs pour essayer de lier leurs interventions. Les incertitudes sur la possibilité de cumuler plusieurs actions IEJ pour un même jeune, doublées d'une vigilance accrue sur la sécurisation des fonds IEJ-FSE, ont amené les opérateurs à privilégier plutôt un enchaînement successif des actions qu'une articulation sur un même temps.

*Données clés*

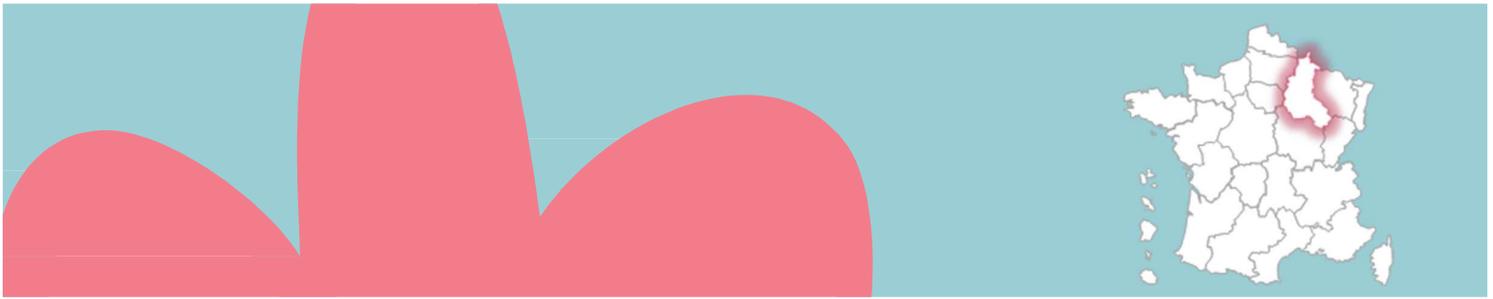
**L'accompagnement renforcé en E2C (Conseil régional)**

<b>Axe 1</b>	Améliorer la prise en charge de l'illettrisme : formation de 20 formateurs : repérage des situations d'illettrisme, évaluation du niveau d'illettrisme et mise en place d'outils de remédiation
<b>Axe 2</b>	Renforcer le suivi du jeune via des entretiens individualisés au cours de son parcours en E2C
<b>Axe 3</b>	Renforcer le suivi post-parcours pendant 6 mois pour éviter les ruptures au cours de l'insertion.

*Données clés*

**Accompagnement renforcé « Priorité à l'autonomie » (Directcte)**

Phase 1	Phase 2 (4 mois)	Phase 3
Entretien de diagnostic	Parcours individualisé s'appuyant sur des ateliers thématiques collectifs, des temps d'entretien individuels, la valorisation des compétences existantes, la formalisation d'un socle de compétences transversales, la multiplication des opportunités professionnelles	Poursuite du parcours au sein de la MILO

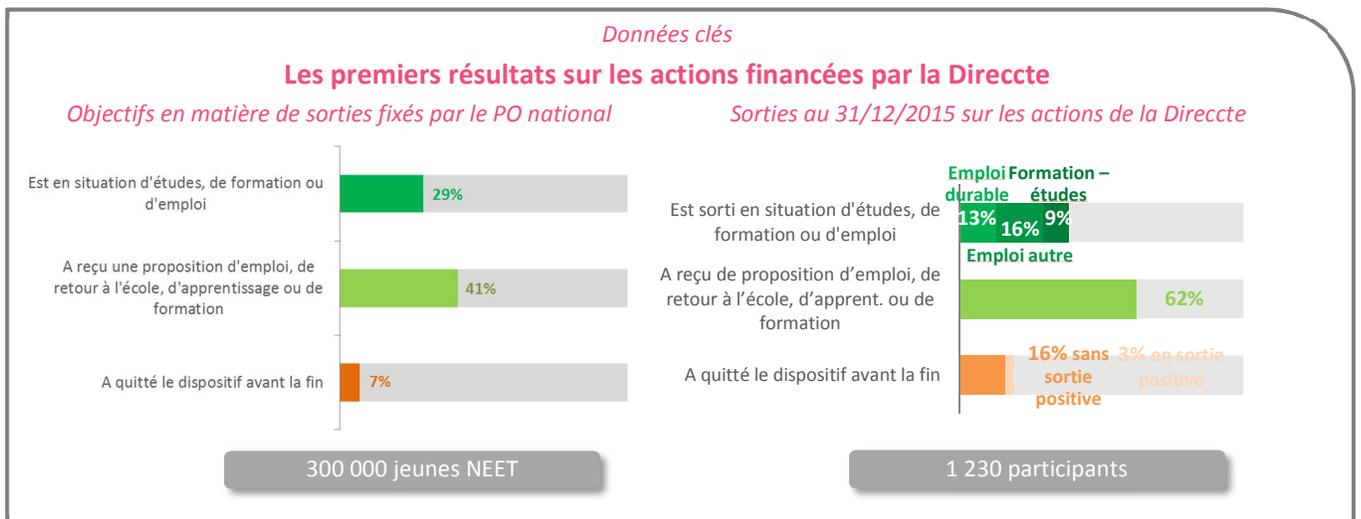


## L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

### Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

En Champagne-Ardenne, les données disponibles sur les jeunes atteints grâce à l'IEJ ne concernent que les actions financées par la **Directe** (données saisies dans le logiciel de suivi « Ma démarche FSE »). Une analyse des profils des 1 489 participants montre une **part plus importante de jeunes peu qualifiés, bénéficiaires des minimas sociaux** et une **part moins importante de jeunes connaissant des difficultés de logement** qu'au niveau du PO national parmi les jeunes accompagnés ; toutefois, l'IEJ atteint **des jeunes au niveau de qualification équivalent au public des missions locales** en 2014. Les données relatives aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi et pris en charge par le GIP ne sont pas encore disponibles.

Les premiers résultats concernant les sorties montrent par ailleurs que **les taux de sortie vers l'emploi et vers la formation** sont supérieurs aux objectifs fixés du PO national avec **39% de sorties « positives »** mais inférieurs aux taux constatés au niveau national (31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études). En revanche, le taux d'abandon en cours de dispositif est plus faible que la moyenne sur le PO national mais plus élevé que l'objectif du PO. Seul un cinquième est motivé par une sortie positive, posant la question de la possibilité de renforcer encore plus la sécurisation des parcours sur le PO national.



### Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

Enfin, la portée de l'IEJ sur les partenariats locaux est difficile à évaluer à ce stade. Les autorités de gestion ont bien eu l'intention de renforcer les partenariats locaux existants au service d'un parcours plus sécurisé, bâti sur un renforcement du suivi du jeune et une articulation des dispositifs entre eux. Le travail d'appui aux opérateurs dans le cadre de la constitution des dossiers de subventions et de préparation des appels à projets, en associant les services métiers et le Conseil régional, a été particulièrement apprécié.

Cette intention peine cependant à pleinement se matérialiser faute d'une animation territoriale et d'une coordination opérationnelle du déploiement suffisantes entre les autorités de gestion et les opérateurs.



## Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Champagne-Ardenne

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins</li> <li>Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes</li> </ul>		X
	Direccte et Conseil Régional	Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrés)		X
		Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional			X	
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (GIP, AFPA, PRF) en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi) ainsi que le profil du public atteint (impact de l'action du GIP Formation Continue sur l'atteinte de « nouveaux » publics)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 <sup>ers</sup> résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en mettant en place des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer du bon positionnement de l'accompagnement renforcé des missions locales dans leur offre de services et de la mise en place des parcours (notamment SPE-AFPA)	X	

# PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)



Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

